



ASSOCIATION VILLAGEOISE
INTERGÉNÉRATIONNELLE
À RAVOIRE

Charte

L'Association villageoise Intergénérationnelle à Ravoire est une association créée en 2018 qui a pour but, de créer et maintenir un lieu de rencontre intergénérationnel pour les sociétés / personnes du village et plus largement de la Commune en la Maison villageoise de Ravoire qui a été mise à disposition gracieusement par la Commune de Martigny-Combe.

L'**AVIRa** exploite, sans but lucratif, la maison en permettant l'organisation d'activités collectives par les sociétés de la Commune et/ou par ses habitants. Le ou les organisateurs d'activités à la Maison villageoise de Ravoire s'engagent formellement à respecter :

1. La Commune de Martigny-Combe, propriétaire de la Maison, l'Association gestionnaire de la Maison, les membres du Comité comme les membres de l'Association,
2. La Maison, les infrastructures et tout le matériel mis à disposition ainsi que les voisins et l'environnement en leur évitant toute nuisance,
3. Toutes les libertés fondamentales garanties par la constitution,
4. Le règlement de la Maison villageoise de Ravoire.

Par le simple fait d'occuper la Maison villageoise de Ravoire, tout groupe ou personne répond directement de ses actes et prises de position envers AVIRa ainsi qu'à l'égard des tiers.

Dans ce dernier cas, l'**Association villageoise Intergénérationnelle à Ravoire** ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable de quelque manière que ce soit par le groupe impliqué.

Ravoire, avril 2019

**Association villageoise
Intergénérationnelle à Ravoire - AVIRa**
Guillaume Bonvin, Président